

12 fév 2015 -16:38

Appartient à [Conseil des ministres du 13 février 2015](#)

## Lancement d'un comité ad hoc Allocations familiales

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé le lancement d'un comité ad hoc Allocations familiales, dans le cadre de la réforme des allocations familiales prévue par la sixième réforme de l'Etat et de la régionalisation des allocations familiales.

Ce comité ad hoc Allocations familiales a pour but de prendre rapidement des accords sur différents thèmes qui doivent être abordés conjointement par les quatre entités fédérées, en vue de la mise en oeuvre et de la réalisation de la sixième réforme de l'Etat. Le comité est en outre chargé de lancer des discussions permettant la conclusion d'un accord de coopération avec les entité fédérées en matière de gestion administrative et de versement des allocations familiales, et ce après concertation avec Famifed et les caisses d'allocations familiales.

Le comité, présidé par la ministre fédérale des Affaires sociales Maggie De Block, est composé des ministres ou leurs représentants, qui ont les allocations familiales dans leurs compétences :

- pour la Communauté flamande, M. Jo Vandeurzen
- pour la Région wallonne, M. Maxime Prévot
- pour la Commission communautaire commune, Mme Céline Fremault et M. Pascal Smet
- pour la Communauté germanophone, M. Antonio Antoniadis

Les décisions prises par le comité ad hoc seront soumises au Comité de concertation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Maggie De Block, ministre des Affaires  
sociales et de la Santé publique

Tour des Finances

Bd du Jardin Botanique 50 boîte 175

1000 Bruxelles

Belgique

<http://www.deblock.belgium.be>